

## **SAFETY DATA SHEETS**

**This SDS packet was issued with item:**

075680202

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).**

075680194

# Super Seal® - Fiche de données de sécurité

## SECTION 1 – IDENTIFICATION

**Nom du produit :** Super Seal  
**Utilisation recommandée :** Désensibilisateur dentaire  
**Numéros du produit :** REF 100298, 100295, 100294, 100293, 100291, 100290

### Fabricant :



Phoenix Dental, Inc.  
3452 West Thompson Road  
Fenton, Michigan 48430 USA  
www.phoenixdental.com



Numéro de téléphone : (810) 750-2328  
Gratuit (US/Canada) (877) 463-9905  
Télécopieur : (810) 750-7495  
N° d'urgence : (800) 222-1222

## SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH : Non classifié  
Étiquettes SGH : Aucun

### Déclaration de mise en garde :

Yeux : Peut causer une légère irritation des yeux.  
Peau : Peut causer une irritation cutanée.  
Ingestion : Peut provoquer une irritation du tractus digestif.  
Inhalation : L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires.  
Chronique : Renseignements non disponibles.

## SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Identité chimique : Acide oxalique, sel de potassium dihydraté, CAS # 6100-20-5 (concentration exclusive)  
Nom commun : Aucun  
Impuretés : Aucun  
Identité chimique : Eau, N° CAS 7732-18-5  
Nom commun : Eau  
Impuretés : Aucun

## SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Peau : Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir.  
Inhalation : Retirer de l'exposition et à l'air frais immédiatement. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

## SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre extinctrice, du dioxyde de carbone, ou une mousse chimique  
Agents d'extinction inappropriés : Aucun  
Dangers spécifiques en cas d'incendie : Aucun  
Équipement de protection spécial : Aucun

## SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles : Aucun  
Équipement de protection : Aucun  
Procédures d'urgence : Aucun  
Précautions environnementales : Aucun  
Méthodes de confinement et de nettoyage : Absorber les déversements en utilisant un matériau absorbant. Laver la zone avec au savon et à l'eau.

## SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Éviter tout contact avec les yeux, la peau, la bouche et les vêtements.  
Stockage : Stocker à température ambiante. Ne pas réfrigérer et éviter la congélation.

## SECTION 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limite d'exposition autorisée OSHA : Aucun  
Limites d'exposition du seuil ACGIH : Aucun  
Limite d'exposition NIOSH : Aucun  
Équipement de protection individuelle : Aucun

# Super Seal® - Fiche de données de sécurité

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence :</b>	Incolore, Liquide	<b>Limites d'inflammabilité :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Odeur :</b>	Inodore	<b>Pression de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Seuil d'odeur :</b>	Aucun	<b>Densité de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Valeur pH :</b>	< 3	<b>Densité relative, (H<sub>2</sub>O=1) :</b>	Environ 1 g/mL
<b>Point d'éclair :</b>	Aucune donnée disponible	<b>Solubilité :</b>	Soluble dans l'eau
<b>Taux d'évaporation (BuAc = 1) :</b>	Environ 0,3	<b>Coefficient de partage :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité :</b>	Aucune donnée disponible	<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Aucune donnée disponible	<b>Point d'ébullition :</b>	Environ 100 °C (212 °F)
<b>Viscosité :</b>	Environ = Eau	<b>Point de fusion/ de congélation :</b>	Environ 0 deg C (32,00 °F)

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stocker à température ambiante
Conditions à éviter:	Matériaux incompatibles, congeler ou chaleur extrême.
Matériaux incompatibles :	Métaux de zinc et agents oxydants
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions d'incendie ; monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de potassium.

## SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :	Non classifié
Yeux :	Peut causer une légère irritation des yeux.
Peau :	Peut causer une irritation cutanée.
Ingestion :	Peut provoquer une irritation du tractus digestif.
Inhalation :	L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Chronique :	Renseignements non disponibles.
RTECS# : N° CAS 6100-20-5 :	Aucun n'est répertorié.
Cancérogénicité, ACGIH, IARC, NTP, CA Prop 65 :	Aucun rapporté

## SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Potentiel bioaccumulatif :	Il n'y a aucune preuve suggérant qu'une bioaccumulation se produira.
Autre:	Renseignements non disponibles

## SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Éliminer d'une manière conforme aux réglementations fédérales, étatiques et locales.	
Autre:	Renseignements non disponibles

## SECTION 14 – INFORMATIONS DE TRANSPORT

DOT (États-Unis) :	Pas un matériau contrôlé DOT
IATA :	Non réglementé
Autre :	Renseignements non disponibles

## SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation UE :	Non réglementé
Réglementation (CE) n° : 1005/2009, 850/2004, 689/2008:	Non réglementé Composants de la SARA 302 et 313 :
Composants de la Proposition 65 de Californie :	Aucun

## SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes et représentent les meilleures informations actuellement disponibles. Cependant, le fabricant ne donne aucune garantie ou représentation quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de ces informations et les fournit à la condition que la personne qui les reçoit fasse sa propre détermination quant à son adéquation à l'utilisation prévue avant utilisation. En aucun cas, le fabricant ne sera légalement responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation ou de la confiance dans les informations contenues dans ce document.

Date de révision : 24 mars 2017